

Île-de-France, Yvelines
Les Mureaux
30 rue Albert Glandaz

Cercle de la Voile de Paris

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002331

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : établissement nautique

Précision sur la dénomination : cercle de voile

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Réseau hydrographique : Seine (la)

Références cadastrales : 2020, AE, 0031

Historique

Avec l'inauguration de la ligne de chemin de fer entre Paris et Rouen, en 1843 et l'implantation d'une gare sur le territoire des Mureaux, le village, quelque peu isolé, se transforme en **un lieu de villégiature** prisé des Parisiens en quête de vie au grand air et de loisirs nautiques, à peine à plus d'une heure de la capitale [1].

Au-delà de Triel, dans les Yvelines, la largeur de la Seine autorise la pratique de la voile. En 1893, le plan d'eau de Meulan-les Mureaux, où se dérouleront plus tard les premiers essais d'hydro-aéroplanes [2], retient l'attention du peintre Gustave Caillebotte, vice-président du Cercle de la Voile de Paris (fonction qu'il occupe depuis 1880).

Caillebotte est en effet en un yachtman passionné : dès 1879, il remporte des régates sur la Seine et devient même, à la fin de sa vie, un architecte naval réputé - cette passion finissant par prendre le dessus sur la peinture. En 1881, il acquiert une maison au Petit-Gennevilliers, sur la rive du fleuve située face à Argenteuil, où est alors implanté le Cercle de la Voile de Paris. Il en fait peu à peu sa résidence principale. Fasciné par la technologie et la vitesse, il dessine des yachts performants et élégants.

La construction du pont-aqueduc de Colombes (1893), à la fois routier mais permettant également l'évacuation des eaux usées de Paris vers la station d'épuration d'Achères, coupe le plan d'eau d'Argenteuil en deux, le rendant peu à peu impraticable. **Caillebotte propose alors que le Cercle de la Voile de Paris s'installe aux Mureaux**, dont la façade fluviale rectiligne courant sur plus de sept kilomètres est bien orientée dans le sens des vents d'ouest dominants [2].

Caillebotte dessine alors les plans du club-house, sur lequel est apposée la date de 1858 - c'est-à-dire celle de la fondation du Cercle de la Voile de Paris - mais dont la construction est entreprise en 1893 pour s'achever en 1894.

Grâce à ces installations, progressivement agrandies, **le Cercle de la Voile organise aux Mureaux les épreuves de voile dédiées aux plus petits bateaux (moins de dix tonnes) des Jeux Olympiques de 1900 et 1924.**

Le site, devenu mondialement réputé, accueille en 1929 la boat-house du Yacht-Club d'Île-de-France, au style résolument Art Déco, qui abrite encore aujourd'hui des embarcations historiques, comme le "Porc Epic", monotype de Chatou construit en 1909 et classé [3].

[1] FERRET, Bruno, *Les Mureaux : de la Seine à l'espace*, Toulouse, éditions Privat, 2018, p. 59-60.

[2] ROOSS, Gérard, *Histoire de l'aéronautique aux Mureaux, 1912-2002*, Saint-Ouen-l'Aumône, 2002, p. 9.

[3] BUSSIÈRE, Roselyne, PIERROT, Nicolas (dir.), *Terres de Seine : paysage et patrimoine au cœur des Yvelines*, collection Patrimoines d'Île-de-France, Région Île-de-France / Lyon, Lieux-Dits, 2022, p. 55-56.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1894 (daté par source),

Auteur(s) de l'oeuvre : Gustave Caillebotte (architecte, attribution par source)

Description

De plan longitudinal, le Cercle de la Voile de Paris est un bâtiment en pan de bois, aux toitures débordantes recouvertes de tuiles et décorées d'aisseliers, qui s'étire le long du fleuve, ce qui permet le déploiement d'un large balcon ouvert aux spectateurs pour assister aux régates. Il est érigé sur pilotis afin d'être préservé des crues de la Seine. Il comporte un bar et à l'étage une cabine de pointage en chien assis, installée pour les Jeux Olympiques de 1924.

D'autres équipements, ajoutés au fur et à mesure des nécessités, en bois, sont toujours en place sur le site, comme le restaurant, des cabines et le bâtiment dit « rallye auto » pour les chauffeurs des régatiers. C'est donc un ensemble particulièrement important de l'histoire de la navigation de plaisance.

Dans l'enceinte du site, se trouve le monument érigé à la mémoire d'Albert Glandaz, membre du CIO jusqu'à sa mort, en 1943, qui participa aux épreuves de voile des Jeux olympiques de 1900 et joua un rôle de premier plan dans l'organisation de ceux de 1924.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois, pan de bois

Matériau(x) de couverture : tuile

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

A l'exception des clubs nautiques situés en bord de mer, il existe peu de bâtiment de ce type dont l'usage soit resté conforme à la vocation initiale. Les installations actuelles du Cercle de la Voile de Paris portent ainsi un double témoignage historique et culturel. Le CVP est le second club nautique créé en France, après celui du Havre. Elles sont aussi étroitement associées à l'école de peinture impressionniste.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Deuxième Yacht Club créé en France, le Cercle de la Voile de Paris est fondé en 1858, d'abord installé à Argenteuil. En 1893, Gustave Caillebotte (1848-1894), peintre reconnu mais aussi yachtman passionné, alors vice-président du Cercle, propose que la société s'installe aux Mureaux, où l'axe de la Seine bénéficie d'une bonne orientation dans le sens des vents d'ouest dominants. Par ailleurs, à la faveur de l'implantation d'une gare et du passage de la ligne de chemin de fer Paris-Rouen, le village des Mureaux devient, dès le milieu du XIX^e siècle, un lieu de villégiature apprécié des Parisiens venus profiter des loisirs nautiques.

Caillebotte, également architecte naval, dessine ainsi les plans du *club-house*, dans lequel s'installe le Cercle dès l'année suivante. En 1900 et 1924, le site des Mureaux est tout à fait disposé à accueillir les épreuves olympiques de voile. En 1929, un second bâtiment est adjoint au premier, grâce au mécénat d'Armand Esders (1889-1940), industriel passionné de sport, engagé dans diverses associations aussi bien nautiques qu'automobiles et aéronautiques. L'ensemble des constructions est labellisé Patrimoine d'intérêt régional en 2018.

Construit en bois, le *club-house* adopte un plan longitudinal, disposé le long de la Seine dont il est protégé des crues par une disposition sur pilotis. Ses toitures débordantes décorées d'aisseliers sculptés couvrent un large balcon permettant aux spectateurs de suivre les régates qui se déroulent en contre-bas. De même que la cabine de pointage en chien assis à l'étage, le balcon est une installation spécialement aménagée pour les Jeux olympiques de 1924. Le bâtiment de 1929 situé à l'arrière, adoptant l'esthétique de la première construction, comporte notamment un restaurant. La date de 1858 – année de la fondation du Cercle – est apposée sur le pignon est.

Site de plaisance et de villégiature, le Cercle de la Voile de Paris représente un jalon majeur dans l'histoire du nautisme francilien. Par ailleurs, il abrite le monument érigé à la mémoire d'Albert Glandaz (1870-1943), membre du Cercle et l'un des principaux organisateurs des Jeux olympiques de 1924. (MdP)

Le Cercle de la voile de Paris, érigé en 1894 en bordure du plan d'eau de Meulan-Les Mureaux, constitue un jalon essentiel dans l'histoire du nautisme français. (EP)

Illustrations



Vue générale du club-house
du Cercle de la Voile de Paris.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800111NUC4A



Vue générale du club-house
du Cercle de la Voile de Paris.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800110NUC4



Vue latérale du club-house.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800112NUC4



Détail du bâtiment en pan de
bois du club-house avec ses
escaliers extérieurs permettant
l'accès au balcon principal, d'où
regarder les compétitions de voile.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800113NUC4



Le monument à Albert Glandaz.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800114NUC4

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Label Patrimoine d'intérêt régional (IA93001083)

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Les sports en milieux naturels (IA93001067)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Roselyne Bussière, Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du club-house du Cercle de la Voile de Paris.

IVR11_20227800111NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du club-house du Cercle de la Voile de Paris.

IVR11_20227800110NUC4

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue latérale du club-house.

IVR11_20227800112NUC4

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bâtiment en pan de bois du club-house avec ses escaliers extérieurs permettant l'accès au balcon principal, d'où regarder les compétitions de voile.

IVR11_20227800113NUC4

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le monument à Albert Glandaz.

IVR11_20227800114NUC4

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation